



## MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST RAPPORT DU MAIRE 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipale le 1 juin 2020, je fais rapport aux citoyens de Stanbridge East des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

### **ÉTATS FINANCIERS 2019 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR:**

*Exercice financier se terminant le 31 décembre 2019*

Revenus 1 489 261\$

Charges 1 175 876\$

Moins : revenus d'investissement (193 549\$)

Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales 119 836\$

Éléments de conciliation à des fins fiscales;

- Amortissement des immobilisations	206 155\$
- Remboursement dette à long terme	( 65 985\$)
- Activités d'investissement	( 93 654\$)

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 166 352\$

Excédent de fonctionnement non affecté au 31-12-2019; 668 074\$

La dette à long terme de la municipalité s'élève à 311 340\$ dont 76 149\$ sont remboursables par diverses subventions gouvernementales.

Le rapport financier 2019, daté du 6 avril 2020 par les vérificateurs externes, indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Stanbridge East au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Rémunération et allocation de dépenses des élus municipaux :**

Voici les rémunérations et allocations de dépenses des élus municipaux en 2019.

Maire : Rémunération (Excluant charges sociale) : 11 240\$ et allocation de base : 5 620\$

Conseillers : Rémunération (Excluant charges sociale) : 2 539\$ et allocation de base : 1 270\$

(Comprend la rémunération et les allocations de dépense que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité; d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal (ex : MRC, régie, ect.)

### **Réalisations 2019 du programme triennal d'immobilisations**

- Travaux de réfection de la fondation du chemin Gage ( $\pm 1300m$ )
- Travaux de pavage sur la rue Michel ( $\pm 265m$ )
- Mise à niveau du ROTOFIX® # 4 à l'usine de traitement des eaux usées
- 8 nouvelles fenêtres à la caserne des pompiers

Avec l'aide d'une subvention provenant du programme « Transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe d'accise sur l'essence », la municipalité a réalisé l'amélioration suivante :

- Reconstruction de la chaussée du chemin Gage sur une longueur de  $\pm 1300m$

*Greg Vaughan*

Maire